

FICHES "OFFRE SOCLE"

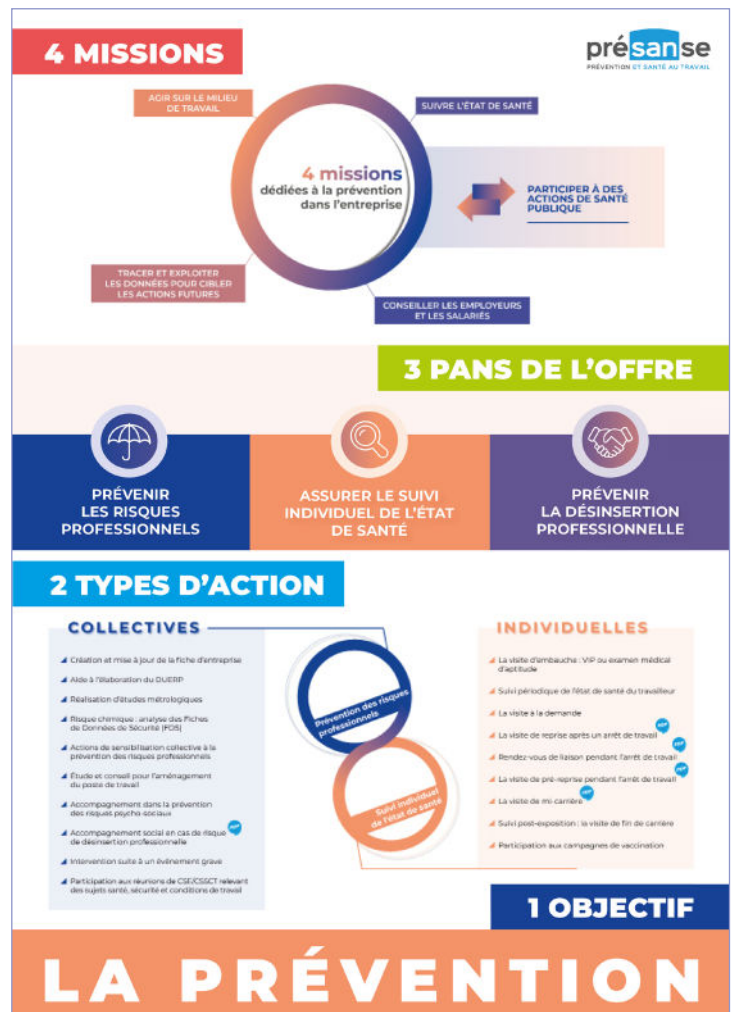
La série des fiches désormais complète et disponible intégralement en ligne

La loi du 2 août 2021 pour renforcer la prévention en santé au travail a modifié le fonctionnement des SPSTI comme certains aspects de leur activité et de l'offre de services aux entreprises et salariés. Pour expliquer les 3 pans de l'offre socle de services des SPSTI (la prévention de la désinsertion professionnelle, le suivi individuel de l'état de santé au travail et la prévention des risques professionnels), Présanse met depuis quelques mois à disposition des SPSTI des fiches "offre socle" décrivant le service apporté à l'entreprise ou au travailleur.

Après celle sur les campagnes de vaccination parue le mois dernier, une nouvelle fiche sur le thème "Participation aux réunions de CSE/CSSCT relevant des sujets santé, sécurité et conditions de travail" vient compléter la série. 19 fiches sont ainsi disponibles pour communiquer sur les différents services proposés par les SPSTI.

Ces fiches ont été élaborées en prenant compte les besoins exprimés mais aussi les premières réalisations des SPSTI, afin de permettre une communication cohérente et partagée des Services envers leurs adhérents et les salariés. Les versos sont laissés vides pour que chaque SPSTI puisse préciser et adapter les modalités de déploiement du service décrit de manière générique.

La série complète des fiches est à retrouver sur le serveur dédié, où sont toujours disponibles les autres outils proposés (Motion Design, visuels réseaux sociaux, kakémono, FAQ...) ou sur [Presanse.fr](https://presanse.fr) > [Ressources](#) > [Communication](#).



Une infographie de synthèse, au format A4 et kakémonos, est également disponible.